



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 novembre 2013

Publié le 25 novembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 10

SCRUTIN : POUR : 77

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Christine MARTIN	M. Patrick BAUDEMONT
M. Gérard DUPIRE	Mme Nathalie KOENDERS	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Gilles TRAHARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	Mme Michèle CHALLAUX
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	CAMBILLARD
Mme Nelly METGE	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-Philippe SCHMITT	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Philippe GUYARD	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Pierre-Olivier LEFEBVRE	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Rémi DELATTE	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Philippe BELLEVILLE	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Norbert CHEVIGNY	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Jean DUBUET	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

"Société des Meilleurs Ouvriers de France" - Groupement Côte d'Or - Demande de subvention

Le Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France organise, comme chaque année depuis 2001, le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » en Côte d'Or afin de promouvoir l'excellence dans l'apprentissage.

Ce concours a pour objectif de permettre à chacun des participants de mettre en évidence leurs qualités professionnelles, leur sens de l'exigence ainsi que la discipline dans leurs applications afin d'atteindre l'excellence requise pour devenir « Un des Meilleurs Apprentis de France ».

Pour mémoire, lors de la session 2010-2011, 7 apprentis de Côte d'Or ont obtenu le titre prestigieux de Meilleurs Apprentis de France.

Pour la session 2014, il est prévu de soutenir les candidats en mettant en place un Tutorat. Ainsi, des professionnels reconnus dans leurs corporations respectives, et ayant à cœur d'assurer l'avenir de celles-ci, seront présents pour épauler les jeunes candidats. Un tuteur sera présent auprès de chacune des corporations.

Par ailleurs, le Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France souhaite organiser une expo/correction à l'occasion des corrections, départementales et régionales, des œuvres des lauréats côte d'oriens.

Cette action a pour but d'améliorer l'image de l'apprentissage afin de promouvoir et de sensibiliser les jeunes sur les potentialités de la formation par alternance.

Pour l'année 2014, le budget prévisionnel de l'action s'élève à 11 400 €. Une subvention de 5 700 € a été demandée à la Région Bourgogne.

Par courrier en date du 16 juillet 2013, le Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France sollicite une aide financière pour l'organisation des sélections du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France », session 2014, à hauteur de 2 500 € (ci-annexé, le budget prévisionnel de l'action 2014).

Il est proposé d'accorder une subvention de 2 500 € au Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 2 500 € au Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France, au titre de la participation de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise pour l'organisation des sélections du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » session 2014, en Côte d'Or ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

3-2. Budget prévisionnel de l'action

2014

CHARGES	MONTANT ⁽²⁾	PRODUITS ⁽¹⁾	MONTANT ⁽²⁾
I. Charges directes affectées à l'action	11 400 €	I. Ressources directes affectées à l'action	11 400 €
60 - Achat	2 200 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	500 €
Prestations de services		Inscription au concours	500 €
Achats de matières et de fournitures	400 €	74 - Subventions d'exploitation	9 700 €
Autres fournitures	1 800 €	Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Assurance		Région(s) :	5 700 €
Documentation		- Bourgogne	5 700 €
62 - Autres services extérieurs	8 600 €	Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 800 €	-	
Publicité, publication	2 800 €	Commune(s) :	2 500 €
Déplacements, missions	4 000 €	- Dijon (Grand Dijon)	2 500 €
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
64 - Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		CNSEA (emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées	1 500 €
Autres charges de personnels		- Mécénat	1 500 €
65 - Autres charges de gestion courante	600 €	75 - Autres produits de gestion courante	1 200 €
66 - Charges financières		- Contributions volontaires (dons)	1 200 €
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'action		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	11 400 €	Total des produits	11 400 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
(Secours en nature		(Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole)		Dons en nature)	
TOTAL	11 400 €	TOTAL	11 400 €

L'association sollicite une subvention de

2 500 €

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros